DOCUMENTATION / SUPPORT DE FORMATION



Copyright © *Veryswing SAS, Tous droits réservés. VSActivity et VSPortage sont des marques déposées de Veryswing SAS.*

Table des matières

Suivi RH - Compteurs de congés payés	3
Les actions de l'écran	3
Règles d'attribution des congés payés	5

Suivi RH - Compteurs de congés payés

Les droits à activer :

Ressources Humaines

- Suivi RH : Accès aux compteurs de congés payés
 - Chargement/modification des compteurs de congés payés

Cette page vous permet de visualiser et gérer les compteurs de congés payés des salariés.

			Jour sur	s de CP la pério	acquis de N-2	Jo s	ours de CP ur la périoc	acquis de N-1		Jours de CP sur la péri	acquis ode			
(2)				Report	s des CP non utilise	is		Acquis			Par anticipation			7 éléments - 1/1 - 200
Nom Identifiant Date Année Prénom	e Mois / Conpé Année acquis	s payés Congés payés pris our ce pour ce mois Congés payés pris Congés payés payés pris Congés payés payés payés pris Congés payés pagés payés p	Congés payés basculés sur le CET	Congés pay is acquis report is	Congés payés pris reportés	Congés payés restants reportés	Congés payés acquis 🖌	Congés payés pris période précédente	Congés payés restants període précédente	Congés payés acquis pério la 🍬	Congés payés pris période en cours d'acquisition	Congés payés restants période en cours d'acquisition	infos	Raison de la modification manuelle
VS GROUPE					,									
ALPES ALPES 03/04/2018 2024	01 01/2024	2,080 1,000 @	0,000	0,000 /	0,000	0,000	26,000 🖉	4,000	22,000	16,640 Ø	0,000	16,640	Compteur calculé le 18/01/2024 à 15:33:02	D
ALPES ALPES 03/04/2018 2024	02 02/2024	2,080 0,000 @	l. 0,000	0,000 🖉	0,000	0,000	26,000 Ø	4,000	22,000	18,720 Ø	0,000	18,720	Compteur calculé le 18(01/2024/815:33:02	Ø
ALPES ALPES 03/04/2018 2024	03 03/2024	2,080 6,000 @	0,000	0,000 🧷	0,000	0,000	26,000 🖉	10,000	16,000	20,800 🧷	0,000	20,800	Compteur calculé le 18/01/2024 à 15:33:02	D
ALPES ALPES 03/04/2018 2024	04 04/2024	2,080 0,000 @	L 0,000	0,000 🧷	0,000	0,000	26,000 🖉	10,000	16,000	22,880 🧷	0,000	22,880	Compteur calculé le 18/01/2024 à 15:33:02	Ø
ALPES ALPES 03/04/2018 2024	05 05/2024	2,080 5,000 @	0,000	0,000 /	0,000	0,000	26,000 Ø	15,000	11,000	26,000 🧷	0,000	26,000	Compteur calculé le 18/01/2024 è 15:33:02	Ø
ALPES ALPES 03/04/2018 2024	06 06/2024	2,080 0,000 @	l, 0,000	0,000 /	0,000	0,000	26,000 🖉	0,000	26,000	2,080 🖉	0,000	2,080	Compteur calculé le 18/01/2024 à 15:33:02	Ø
ALPES ALPES 03/04/2018 2024	07 07/2024	2,080 0,000 @	0,000	0,000 /	0,000	0,000	26,000 🖉	0,000	26,000	4,160 🖉	0,000	4,160	Compteur calculé le 18/01/2024 à 15:33:02	P
														7 éléments - 1/1 - 200

Les actions de l'écran

Actions globales

Charger des compteurs de congés payés : Permet de charger les compteurs de congés payés dans l'application afin de réinitialiser les compteurs des salariés avec une valeur issue de la paie.

Charger des compteurs de congés payés avec reports : Permet de charger les compteurs de congés payés avec des reports de jours dans l'application afin de réinitialiser les compteurs des salariés avec une valeur issue de la paie.

Dans les deux cas, le formulaire qui s'affiche permet de récupérer un fichier CSV (Excel) sous un certain format pour charger les compteurs de congés payés et venir supplanter le calcul automatique de l'application sur le mois concerné.

Téléchargez le template de fichier Excel

Le fichier attendu doit contenir les colonnes suivantes : (La première ligne comportera le nom des colonnes)

- Identifiant du salarié (login dans l'application)
- Année sur 4 chiffres
- Mois
- Congés acquis sur la période de référence en cours
- Congés pris sur la période de référence en cours
- Congés restants sur la période de référence en cours (valeur non prise en compte et calculée automatiquement par l'application)
- Congés acquis sur la période de référence à venir
- Congés pris sur la période de référence à venir
- Congés restants sur la période de référence à venir (valeur non prise en compte et calculée automatiquement par l'application)

Choisissez un fichier	Charger

Actions de ligne

Mettre à jour les compteurs pour le salarié

Permet de mettre à jour les compteurs pour un salarié.

Le formulaire qui s'affiche permet de saisir les compteurs pour le salarié choisi au dernier jour du mois choisi.

Modification manuelle des compteurs de congés payés de ALPES Li \square					
Attention, si vous mettez à jour manuellement ces compteurs, ils ne seront plus mis à jour automatiquement par l'application sur ce mois.					
Congés payés, compteurs 2022/2023, à fin janvier 2024					
Congés payés acquis *					
4					
Congés payés restants *					
Congés payés <mark>reportés,</mark> à fin janvier 2024					
Congés payés acquis reportés *					
Congés payés pris reportés*					
Congés payés restants reportés *					
Congés payés, compteurs 2023/2024, à fin janvier 2024					
Congés payés acquis *					
Annuler Enregistrer					

Règles d'attribution des congés payés

Les règles d'attribution des congés sont paramétrables dans via le menu Paramètres - Paramètres d'application

Dans l'onglet **Ressources humaines**, plusieurs paramètres permettent de personnaliser la gestion des absences :

Gestion des absences	
Mois des compteurs d'abbence présenté au salariés	Molis precident *
Calcul par l'application des compteurs de CP et de RTT	
Les collaborateur arrivés après cette date auront leur compteur de CP et RTT calculés automatiquement sans initialisation	01/01/2010
Comment l'application doit intégrer les demandes de CP et de RTT non soumises pour validation dans les compteurs d'absence	Tout est pris en compte, sauf les absences ref. *
Bloquer les demandes d'absence si les compteurs sont dépassés	
En cas de contrôle du solde des compteurs de CP, doit-on autoriser la prise de CP par anticipation ?	
En cas de compteur insuffisant, tolérance autorisée (par exemple 0.001 : pour une demande d'absence de 1 jour, s'il reste 0.999 jour, la demande pourra être soumise)	0
Dans le CRA, autoriser la saisie d'absence autre que par demi-journée ou journée ATTENTION : L'activation de ce paramètre peut entraîner des problèmes dans la gestion des demandes d'absence et des compteurs.	0
RTT (Récupération du temps de travail)	
is Nom des RTT	(RTT CBA
In Mot utilisé après RTT (pour les RTT salariés) dans l'écran "Mes demandes d'absences"	[salariés
In Mot anglais utilisé après RTT (pour les RTT salariés) dans l'écran "Mes demandes d'absences"	salariés
In Mot utilisé après RTT (pour les RTT employeurs) dans l'écran "Mes demandes d'absences"	employeur
In Mot anglais utilisé après RTT (pour les RTT employeurs) dans l'écran "Mes demandes d'absences"	employeur
I» Présenter les compteurs de RTT salariés aux salariés (dans l'écran Mes demandes d'absence)	
9 Présenter les compteurs de RTT employeurs aux salariés (dans l'écran Mes demandes d'absence)	
I Règle d'arrondi des RTT acquis au changement de période	Arrondir à la demi-journée supérie *
Appliquer la règle d'arrondi uniquement si l'écart avec la valeur supérieure est inférieure à cette valeur. Laisser vide si l'arrondi doit être appliqué dans tous les cas.	
Procéder à la gestion des reports de RTT malgré une modification manuelle	•
Wethode de calcul des prorata temporis pour les mois qui ne sont pas complets	v v v v v v v v v v v v v v v v v v v
Is Mois utilisé pour déterminer le nombre de jours de RTT pris par un collaborateur pour calculer le compteur de RTT	Mois précédent *

- Calcul par l'application des compteurs de CP et RTT (Oui/Non)
- Calcul en jours ouvrés ou ouvrables
- Nombre de jours de congés payés acquis par mois complet travaillé
- Nombre de jours de congés payés acquis au changement de période
- Règle d'arrondi des CP acquis au changement de période (laisser la valeur décimale, arrondir à la demi-journée ou journée supérieure, arrondir à la journée supérieure)
- Procéder à la gestion des reports de CP malgré une modification manuelle (Oui, Non)
- Mois utilisé pour déterminer le nombre de jours de CP pris par un collaborateur pour calculer le compteur de CP
- Méthode de calcul des prorata temporis pour les mois qui ne sont pas complets (jour calendaires, jours ouvrés).